RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 07981
Numéro SIREN : 562 117 572
Nom ou dénomination : COGAC

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2020 sous le numéro de dépôt 30277

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/30277

Déposant :

Nom/dénomination : COGAC

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 562 117 572

N° gestion : 2010 B 07981

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
- 9 SEP. 2020
DEPOT N°30277

Cogac

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Cogac
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Cogac,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cogac relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 14 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Titres de participation » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, la valeur comptable des titres de participation pour lesquels votre société s'inscrit dans une logique de détention durable est ramenée à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les données et les hypothèses-clés utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité, et contrôlé que cette note de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 14 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 5 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Guillaume Rouger

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

COMPTES ANNUELS

Société : COGAC
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 1 place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE
Date de clôture : 31/12/2019

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Société : COGAC

Date de clôture :31/12/2019

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	5 000		5 000	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***5 000***		***5 000***	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 507 545 526	1 480 652 401	2 026 893 125	1 991 237 251
Créances rattachées à des participations				350 194 444
Autres titres immobilisés				
Prêts	104	61	43	43
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	***3 507 545 630***	***1 480 652 462***	***2 026 893 168***	***2 341 431 739***
Total Actif Immobilisé (II)	***3 507 550 630***	***1 480 652 462***	***2 026 898 169***	***2 341 431 739***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	200		200	
Autres créances	7 935 260	50 400	7 884 860	2 945 327
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***7 935 460***	***50 400***	***7 885 060***	***2 945 327***
Valeurs mobilières de placement	155 650	155 650		
(dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités	***155 650***	***155 650***		
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	***8 091 111***	***206 050***	***7 885 060***	***2 945 327***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	***3 515 641 741***	***1 480 858 512***	***2 034 783 229***	***2 344 377 066***

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 286 694 565	1 286 694 565
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	16 489 291	16 489 291
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	1 787 012	1 787 012
TOTAL Réserves	***18 276 303***	***18 276 303***
Report à nouveau	-496 023 135	45 102 944
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	65 758 445	-541 126 079
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	6 081 579	4 095 251
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	***880 787 757***	***813 042 984***
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	833 898	241 310
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	***833 898***	***241 310***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	1 100 000 000	1 122 996 959
TOTAL Dettes financières	***1 100 000 000***	***1 122 996 959***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 645	207 845
Dettes fiscales et sociales	4 789	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 131 756	44 751 756
Autres dettes	6 012 383	363 136 212
TOTAL Dettes d'exploitation	***53 161 574***	***408 095 813***
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	***1 153 161 574***	***1 531 092 772***
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	***2 034 783 229***	***2 344 377 066***

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services					
Chiffres d'affaires nets					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
Autres produits				30 352	300
Total des produits d'exploitation (I)				***30 352***	***300***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				419 339	191 086
Impôts, taxes et versements assimilés					321
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations d'exploitation	**sur immobilisations** : Dotations aux amortissements				
	sur immobilisations : Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				41	0
Total des charges d'exploitation (II)				***419 380***	***191 407***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-389 028	-191 107
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers de participations				44 259 928	19 633 696
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				46 673	8 417
Reprises sur provisions et transferts de charges					3 222 721
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				***44 306 600***	***22 864 834***
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				2 566 984	457 087
Différences négatives de change					2 569
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				***2 566 984***	***459 656***
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				41 739 617	22 405 178
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				41 350 589	22 214 071

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		38 480 612	36 148 086
Reprises sur provisions et transferts de charges		425 165 672	151 439 659
Total des produits exceptionnels (VII)		***463 646 284***	***187 587 745***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		45 110 592	25 864 704
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		388 194 429	725 063 191
Total des charges exceptionnelles (VIII)		***433 305 021***	***750 927 895***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		30 341 263	-563 340 151
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)		
Impôts sur les bénéfices	(X)	5 933 407	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		***507 983 236***	***210 452 879***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		***442 224 792***	***751 578 958***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		65 758 445	-541 126 079

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Société : COGAC

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est 2 034 783 229 EUR et le résultat s'élève à 65 758 445 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont établis en EUR dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes comptables, mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 04 Novembre 2016, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Les opérations financières relatives aux participations et aux créances rattachées à des participations, notamment les dotations ou reprises de dépréciation, sont inscrites en résultat exceptionnel et non en résultat financier. COGAC considère en application de l'article 120-2 du PCG que cette classification qui déroge au Plan Comptable Général donne une image plus fidèle du compte de résultat car elle permet de regrouper avec les plus ou moins-values de cession, dans les éléments exceptionnels, tous les éléments de résultat afférents aux participations.

Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers conduit COGAC à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits dans les états financiers ou notes annexes, notamment les provisions pour risques, la valorisation des participations, les provisions et les engagements hors bilan.

Immobilisations Financières

Titres de participation

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les nouveaux titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentée des frais accessoires externes directement liés.

En ce qui concerne les titres pour lesquels COGAC s'inscrit dans une logique de détention durable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, aux cours de bourse et en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

En ce qui concerne les titres pour lesquels une décision de cession a été prise, la valeur comptable des titres concernés est ramenée à leur valeur de cession estimée si celle-ci est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite.

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts octroyés à des entreprises dans lesquelles COGAC détient une participation.

Les créances rattachées sont comptabilisées à leur valeur nominale. En liaison avec l'évaluation des titres de participations, une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale.

Des provisions pour risques peuvent être constituées si la société estime son engagement supérieur aux actifs détenus.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce compte les titres, autres que les participations que COGAC a l'intention de conserver durablement, et également les prêts accordés aux tiers et aux sociétés du groupe dans lesquelles COGAC ne détient pas de participation .

Une dépréciation est éventuellement constituée selon les critères décrits ci-dessus par les titres de participation.

Créances d'exploitation

Les créances regroupent principalement les comptes-courants des sociétés du groupe.

Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement, font l'objet de provision pour dépréciation

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition.

Lorsque la valeur de marché des titres au 31 Décembre est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constituée pour la différence.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantage économiques futur dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement CRC N° 2000-06 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleur estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération

Impôt sur les bénéfices

Au 01/01/2008, la société COGAC a intégré le groupe fiscal constitué par les sociétés du groupe ENGIE SA selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30-12-1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale ENGIE SA, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément après imputation de ses propres déficits.

Evénements de l'exercice

Au cours de l'année 2019, des augmentations de capital et des cessions sont intervenues, voici les plus significatives :

* Augmentation de capital :

- TEKSIAL : 40 000 000 Euros
- GNVERT : 4 080 000 Euros

* Cessions:

- REGAZ : 27 365 502 Euros

Cession pour 27 365 502 Euros des titres de la société REGAZ à la société AQUITAINE ENERGIES INFRASTRUCTURES. Les titres étaient comptabilisés précédemment par COGAC en valeur brute à 12 138 357 Euros. Sur l'exercice 2019, l'opération a ainsi généré une plus-value de cession nette de 15 227 145 Euros.

- BME : 9 119 975 Euros

Cession partielle pour 9 119 975 Euros des titres BME à la société CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS. Les titres étaient comptabilisés précédemment par COGAC en valeur brute à 5 562 195 Euros. Sur l'exercice 2019, l'opération a ainsi généré une plus-value de cession nette de 3 557 780 Euros.

Après cession, COGAC détient 26 030 titres BME. La valeur brute ainsi que la valeur résiduelles des titres BME est de 27 810 973 Euros.

-ALTISERVICE : 1 094 306 Euros

Cession partielle pour 1 094 306 Euros des titres ALTISERVICE à la société BTP IMPACT LOCAL. Les titres étaient comptabilisés précédemment par COGAC en valeur brute à 26 698 374 Euros. Sur l'exercice 2019, l'opération a ainsi généré une moins-value de cession nette de - 4 505 692 Euros (en prenant en compte une reprise de provisions pour dépréciation de 21 098 375 Euros).

Après cession, COGAC détient 161 306 titres Altiservice. La valeur brute est de 3 507 626 Euros et la valeur résiduelle est de 273 577 Euros

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

-AREC (ex MPEI)

Cession pour 900 829 Euros des titres AREC aux sociétés CE LANGUEDOC ROUSSILLON, CA LANGUEDOC ENERGIES NOUVELLES, CA SUD MEDITERRANEE et BANQUE POPULAIRE. Les titres étaient comptabilisés précédemment par COGAC en valeur brute à 711 667 Euros. Sur l'exercice 2019, l'opération a ainsi une plus-value de cession nette de 285 687 Euros (en prenant en compte une reprise de provisions pour dépréciation de 96 525 Euros).

* Remboursement Prêt EGM:

- ENGIE GLOBAL MARKETS : 350 000 000 Euros

* TUP END/ GENIE

- ENGIE NUCLEAR DEVELOPMENT

La TUP END a été réalisée le 03 Juin 2019.

Avant cette opération, la valeur brute des titres était de 172 040 000 Euros et la valeur nette était de 3 706 977 Euros. Suite à cette TUP, COGAC devient propriétaire de la SCI GARGAMIANE en détenant 1 375 000 titres pour un montant de 1 443 750 Euros.Un mali de fusion a été constaté pour un montant de 953 488 Euros.

- GENIE

La TUP GENIE a été réalisée le 28 Novembre 2019.

Avant cette opération, la valeur brute des titres était de 1 478 477 Euros et la valeur nette était de 0 Euro.Un boni de fusion a été constaté pour un montant de 46 673 Euros.

Faits marquants depuis la clôture

* Altiservice

COGAC a perçu un complément de prix pour la cession d'Altiservice pour un montant de 400 000 Euros

* COVID 19

L' évolution de la situation liée à l'épidémie de Coronavirus reste incertaine à ce stade, et fait l'objet d'un suivi par le Groupe qui met en oeuvre les mesures appropriées pour ses employés et pour réduire les conséquences de l'épidémie sur l'activité et les résultats.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Société établissant des comptes consolidés

Engie SA- 1Place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE	SA au conseil d'administration	2 435 285 011	100.00%

COGAC est exempté en tant que mère sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du sous-groupe compte tenu du fait que COGAC et ses principales filiales se trouvent elles-mêmes sous le contrôle d'une entreprise qui les inclut dans ses comptes consolidés publiés.

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Société : COGAC

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement		(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)			5 000
Terrains		Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL (III)			
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			3 681 182 561		45 523 750
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			104		
		TOTAL (IV)	***3 681 182 665***		***45 523 750***
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***3 681 182 665***		***45 528 750***

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
			Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement		(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)			5 000	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL (III)			***5 000***	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				219 160 785	3 507 545 526	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					104	
		TOTAL (IV)		***219 160 785***	***3 507 545 630***	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		***219 160 785***	***3 507 550 630***	

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Détails Augmentations & Diminutions:

* Augmentations: 45 523 750 Euros

- TEKSIAL :	40 000 000 Euros
- GNVERT :	4 080 000 Euros
- TUP END (SCI GARGAMIANE) :	1 473 750 Euros

* Diminutions: 219 160 785 Euros

- REGAZ :	12 138 357 Euros
- AREC (ex MPEI) :	711 667 Euros
- ALTISERVICE :	26 698 373 Euros
- BME :	5 562 195 Euros
- TUP END :	172 040 000 Euros
- TUP GENIE :	1 478 477 Euros

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	4 095 251	1 986 328		6 081 579
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	***4 095 251***	***1 986 328***		***6 081 579***
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	241 310	592 589		833 898
TOTAL (II)	***241 310***	***592 589***		***833 898***
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	1 689 945 310	385 684 262	594 977 171	1 480 652 401
Provisions sur autres immos financières	61			61
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations	206 050			206 050
TOTAL (III)	***1 690 151 421***	***385 684 262***	***594 977 171***	***1 480 858 512***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***1 694 487 982***	***388 263 179***	***594 977 171***	***1 487 773 990***
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		388 263 179	594 977 171	
dépréciations des titres mis en équivalence				

* Dont reprises liées à des TUP: * TUP GENIE : 1 478 477 Euros - TUP END : 168 333 023 Euros

Détails Dotations & Reprises :

* ENGIE GOLBAL MARKET (Reprise) : 401 800 000 Euros
* ENGIE THERMIQUE FRANCE (Dotation) : 217 362 594 Euros
* ENGIE SOLAR (Dotation): 79 513 076 Euros
* ENGIE FUTURE ENERGIE (Dotation): 81 000 000 Euros

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		104	104	
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***104***	***104***	
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		200	200	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov. pour dep ant constitués			
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	4 189	4 189	
	Taxe sur la valeur ajoutée	19 589	19 589	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés		7 765 756	7 765 756	
Débiteurs divers		145 726	145 726	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***7 935 460***	***7 935 460***	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		***7 935 565***	***7 935 565***	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		1 100 000 000			1 100 000 000
Fournisseurs et comptes rattachés		12 645	12 645		
Personnel et comptes rattachés					
Securité sociale et autres organismes sociaux		4 789	4 789		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		47 131 756	16 203 606	30 928 150	
Groupes et associés					
Autres dettes		6 012 383	6 012 383		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		***1 153 161 574***	***22 233 423***	***30 928 150***	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 286 694 565						1 286 694 565
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	16 489 291						16 489 291
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	1 787 012						1 787 012
Report a nouveau	45 102 944				- 541 126 079		-496 023 135
Résultat de l'exercice	-541 126 079	65 758 445			541 126 079		65 758 445
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	4 095 251	1 986 328					6 081 579
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***813 042 984***	***67 744 773***			***0***		***880 787 757***

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2019	Valeur nominale
Actions ordinaires	64 334 729			**64 334 729**	20
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	**64 334 729**			**64 334 729**	

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Société : COGAC

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Société : COGAC

Date de clôture :31/12/2019

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé (i)	Résultat du dernier exercice clos (ii)	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Provisions					
A. Renseignements détaillés (en Meur)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				***3 257***	***-1 340***	***0***	***0***			
ENGIE FUTURE ENERGIES	154	127	100	573	-410			0	8	
ENGIE HOME SERVICES	1	179	100	183	0			467	8	
CLIMASAVE	37	57	100	231	-205			0	11	
GDF SUEZ INFRASTRUCTURES	26	-6	100	26	0			0	0	
ENGIE GLOBAL MARKET	683	793	100	1266	-242			225	-36	
ENGIE THERMIQUE FRANCE	263	-56	100	516	-403			0	5	
SOLAIRE DIRECT	53	52	100	384	-80			0	0	
ENGIE INVESTISSEMENT 64	17	19	100	37	0			0	-1	
TEKSIAL	41	4	100	42	0			59	3	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler				***214***	***-119***	***0***	***0***			***3***
G.E GRENOBLE	25	54	42.53	26	0			216	5	1
SOLFEA	50	-1	49.96	119	-119			0	-3	
GAZ DE STRASBOURG	10	80	24.90	14	0			78	5	1
GNVERT	23	4	34	27	0			48	2	1
BORDEAUX METRO ENERGIES	0	0	49.96	28	0			0	0	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)				36	-22					2
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				**3 508**	**-1 481**	***0***	***0***			5

Les renseignements détaillés dans le cadre A concernent les filiales et participations dont la valeur brute excède 1% du capital social de COGAC soit 12 866 946 Euros.

Concernant les filiales, les informations chiffrées de (i) Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé et de (ii) Résultat du dernier exercice clos sont issus des résultats contributifs Groupe tels qu'ils ressortent dans les comptes consolidés du groupe ENGIE.

Les informations concernant la société BME n'étaient pas disponibles lors de la préparation de la plaquette.

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Société : COGAC

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dotations Amortissements dérogatoires	1 917 578	
Dotations Provisions pour risques/ Participations	592 589	
Dotations dépréciations Titres participations	381 020 279	
Dottations déptréciations Titres Participations Non conso	4 663 983	
Valeur Brute comptable Immo non conso	18 412 219	
Valeur Brute comptable conso	26 698 374	
Produits exceptionels - Immo Finana non conso		37 386 306
Produits exceptionnels - Immo Finan conso		1 094 306
Reprises dépreciations titres participations conso		425 067 616
Reprises dépreciations titres participations non conso		98 056
TOTAL	***433 305 021***	***463 646 284***

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Société : COGAC

Date de clôture :31/12/2019

Détermination du résultat fiscal

Libellé	Montant
Bénéfice comptable de l'exercice	65 758 445
Avantages personnels non déductibles	
Amortissements excédentaires et autres non déductibles	
Autres charges et dépenses somptuaires	
Taxe sur les voitures particulières des sociétés	
Somme des lignes WD à WG	
Provisions et charges à payer non déductibles	592 588
Charges à payer liées à des états non coopératifs non déductibles	
Amendes et pénalités	
Réintégrations article 155 du CGIImpôt sur les sociétés	
Impôt sur les sociétés	5 933 407
Quote-part des bénéfices d'une société de personne ou GIE	
Quote-part des résultats bénéficiaires visés par l'article 209B du CGI	
Total des quotes-parts des bénéfices	
Moins values nettes à long terme - taux de 15%	
Moins values nettes à long terme - taux de 0%	
Moins values nettes à long terme - taux de 16,5 puis 19%	
Plus-values nettes à court terme	
Plus-values soumises au régime des fusions	
Réintégration nette de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit QPFC	51 211
Quote-part de 10% des plus-values à taux zéro	2 266 982
Réintégrations diverses	1 381 105
Intérêts excédentaires par rapport au taux de référence prévu à l'article 39-1 3° du CGI	
Intérêts non déductibles en application du dispositif de lutte contre la sous-capitalisation	
Total Réintégrations	**75 983 738**
Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes réalisées par une société de personnes ou un GIE	
Provisions et charges à payer non déductibles	
PVNLT imposées au taux de 15%	
PVNLT imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT imputées sur les déficits antérieurs	
PVNLT imposées au taux de 0%	32 768 857
PVNLT imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
PVNLT à 19% imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT à 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Autres plus-values imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
Autres plus-values imposées au taux de 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée	
Régime des sociétés mères et des filiales - Produit net des actions et parts d'intérêts	4 815 558
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les DOM TOM	
Majoration d'amortissement	
Abattement sur le bénéfice et exonérations	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Déductions diverses	88 133
Intérêts différés déductibles issus d'exercices antérieurs (sous-capitalisation)	
Total Déductions	**37 672 547**
Déficit de l'exercice reporté en arrière	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	19 655 596
MVLT antérieures imputées sur les résultats de l'exercice	
Résultat fiscal	***18 655 595***

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Suivi des déficits

Suivi des déficits	Montant
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	153 493 725
Déficits provenant des sociétés absorbées	
Total des déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	**153 493 725**
Déficits imputés	
Imputations sur les plus-values nettes à long terme	
Imputations sur les résultats de l'exercice	19 655 596
Déficits reportables	133 838 129
Déficits de l'exercice	
Total des déficits restant à reporter	**133 838 129**

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	Montant
Montant déductible - droits acquis sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	

Provisions et charges à payer, non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Indemnités pour congés à payer - dotations	
Indemnites pour congés à payer - reprises	
Provisions pour risques et charges - Sous-total Provisions	592 588
Provisions pour risques et charges - Sous-total Reprises	
Provisions pour dépréciation - Sous-total provisions	
Provisions pour dépréciation - Sous-total reprises	
Charges à payer - Sous-total provisions	
Charges à payer - Sous-total reprises	

Crédits d'impôts	Montant
Crédit d'impôt Recherche	
Crédit d'impôt Formation des Dirigeants d'Entreprise	
Crédit d'impôt Famille	
Crédit d'impôt Mécénat	
Crédit d'impôt compétitivité et emploi	
CI Corse	
Crédit d'impôt Apprentissage	
CI-AF(Fr-Etr)	
Autres imputations (CI)	

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

COGAC

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 286 694 580 Euros
Siège Social : 1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE
562 117 572 R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL DE CONSTATATION DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JUIN 2020

Conformément à l'article 15.2 des statuts de la Société qui prévoit que « *les décisions de l'associé unique ou des associés sont prises au choix du Président soit en Assemblée Générale soit sous forme de consultation écrite y compris pour l'approbation des comptes annuels* », M Sergio VAL, en sa qualité de Président de la Société, a décidé de consulter l'Associé unique ENGIE SA, société anonyme au capital de 2 435 285 011 € dont le siège social est 1 place Samuel de Champlain à Courbevoie (92400), immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 542 107 651, sur les points suivants :

- Approbation des opérations et des comptes annuels de l'exercice 2019
- Affectation du résultat 2019
- Examen des conventions réglementées visées à l'article L227-10 du Code de commerce
- Renouvellement du mandat du Directeur Général Délégué
- Réduction du capital social de 430 264 400 € par annulation d'actions
- Augmentation du capital social de 120 700 000 € par création d'actions nouvelles
- Constatation de la réalisation de l'augmentation du capital
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs pour les formalités

Les documents relatifs à cette consultation dont le texte des décisions ainsi qu'un bulletin de vote ont été transmis à l'Associé unique.

Aux termes du bulletin de vote adressé par l'Associé unique à la Société, les décisions ont été adoptées de la façon suivante :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui sont présentés et toutes les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2019 font ressortir un résultat bénéficiaire de 65 758 445 € décide, sur proposition du Président, de l'affecter au compte "report à nouveau".

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte qu'aucune des conventions visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, n'a été conclue ou exécutée au cours de l'exercice.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, prenant acte de l'arrivée à expiration du mandat de Directeur Général Délégué de M Jean-Marc Turchini, décide de le renouveler pour une durée statutaire de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de la consultation de l'associé sur l'approbation des comptes de l'exercice 2022 à tenir au cours de l'année 2023.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique, connaissance prise des rapports du Président et du Commissaire aux comptes établis en exécution des dispositions de l'article L 225-204 du Code de commerce, décide de procéder à une réduction du capital social et d'apurer le compte de report à nouveau négatif, dont le montant après affectation du résultat 2019, objet de la deuxième décision, est de (430 264 690) €, par annulation de 21 513 220 actions de 20 € nominal chacune. Le capital, après réduction, serait de 856 430 180 € et le solde du compte de report à nouveau s'élèverait à (290) €.

L'Associé unique confère tous pouvoirs au Président et au Directeur Général Délégué, avec faculté d'agir séparément, à l'effet de prendre toutes mesures pour parvenir à la réalisation de la réduction de capital, signer tout document, remplir toutes formalités requises pour cette opération, et généralement faire le nécessaire.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et constatant que le capital est intégralement libéré, décide, sous la condition suspensive de la réalisation de la réduction du capital social, objet de la cinquième décision, d'augmenter le capital social de 120 700 000 €, pour le porter de 856 430 180 € à 977 130 180 € par l'émission de 6 035 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 20 € chacune, émises au prix de 20 € l'une, à libérer lors de la souscription, par versement en espèces et/ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions des statuts. Elles seront créées avec jouissance au 1er janvier 2020 et seront, sous réserve de leur date de jouissance, entièrement assimilées aux actions anciennes ; elles jouiront des mêmes droits, tant en ce qui concerne l'imputation de toutes les charges fiscales que le bénéfice de toutes exonérations.

La souscription des actions résulte de la signature d'un bulletin de souscription et de son dépôt au siège social, accompagné du versement de 20 € par action souscrite.

L'Associé unique confère tous pouvoirs au Président et au Directeur Général Délégué, avec faculté d'agir séparément, à l'effet de prendre toutes mesures pour parvenir à la réalisation de l'augmentation de capital, pour modifier éventuellement les dates d'ouverture et de clôture de la souscription, pour remplir toutes les formalités requises pour cette opération, et généralement faire le nécessaire.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

SEPTIEME DECISION

L'Associé unique décide

- au regard des informations et des documents qui lui ont été communiqués lors de la consultation
- et après avoir renoncé au bénéfice des dispositions des articles L.225-141, L.225-142 et R.225-120 du Code de Commerce,

de souscrire à l'intégralité de l'augmentation de capital visée à la sixième décision ci-dessus et de libérer ce jour sa souscription à concurrence de 6 035 000 actions de 20 € nominal, correspondant à la somme de 120 700 000 €, par apport en numéraire.

A cet effet il transmet le bulletin de souscription signé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

HUITIEME DECISION

En conséquence des décisions qui précèdent, l'Associé unique constate ce jour, (i) que le report à nouveau a été apuré à hauteur de 430 262 400 € par annulation de 21 513 220 actions de 20 € nominal chacune et (ii) que les 6 035 000 actions nouvelles ont été entièrement souscrites et que l'augmentation de capital a été libérée en totalité. L'augmentation de capital se trouve définitivement réalisée.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

NEUVIEME DECISION

L'Associé unique décide de modifier corrélativement l'article 6 des statuts ainsi qu'il suit :

"*Article 6 : Capital Social*

Le capital social est fixé à neuf cents soixante-dix-sept millions cents trente mille cent quatre-vingt (977 130 180) euros. Il est divisé en quarante-huit millions huit cents cinquante-six mille cinq cents neuf (48 856 509) actions. »

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DIXIEME DECISION

L'Associé unique donne pouvoir au secrétaire de la réunion pour certifier conforme des copies ou extraits du présent procès-verbal.

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée et particulièrement à la GAZETTE DU PALAIS, domiciliée La Grande Arche, Paroi Nord, 1 Parvis de La Défense, 92044 Paris-La Défense, pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Fait à Courbevoie le 23 juin 2020

Sergio VAL

Judith HARTMANN

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572

Gazette du Palais

DOSSIER TRANSMIS PAR MANDATAIRE

MODE DE REGLEMENT : *COMPTE : **9***

*AFFAIRE : **COGAC***

*N° DOSSIER : **SME / CDE: 55996 / DEB: 638713***
(Références à rappeler impérativement sur toutes correspondances)

REMIS LE 08/09/2020

*TRIBUNAL DE COMMERCE DE : **NANTERRE***

OBJET DE LA FORMALITE : dépôt des comptes

Stéphanie MEUNIER
Tél : 01 44 32 01 90
e-mail : stephanie.meunier@lextenso.fr

Copie certifiée conforme
DR / 10/09/2020 18:15:17
N° de dépôt - 2020/30277 / 562117572